

C5-VÊTEMENTS

CETTE FICHE ENGLOBE TOUS LES TYPES DE VÊTEMENTS. SES RECOMMANDATIONS S'APPLIQUENT AUX ÉQUIPEMENTS TEXTILES ET CUIR DE PROTECTION INDIVIDUELLE, AUX UNIFORMES, AUX VÊTEMENTS PROFESSIONNELS NOTAMMENT AINSI QU'AU LINGE DE MAISON (PRESTATIONS D'HÉBERGEMENT), QUELLES QUE SOIENT LES FIBRES UTILISÉES. LA PARTIE «PROBLÉMATIQUE» FAIT RÉFÉRENCE AU MARCHÉ DE L'HABILLEMENT EN GÉNÉRAL. SIGNALONS CEPENDANT QUE POUR LES VÊTEMENTS PROFESSIONNELS TRÈS SPÉCIALISÉS, CERTAINES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES SUBSTANCES NE SONT PAS APPLICABLES (IL EST INDISPENSABLE, PAR EXEMPLE, DE TRAITER LES UNIFORMES DE POMPIERS AVEC DES RETARDATEURS DE FLAMMES).



C5-VÊTEMENTS

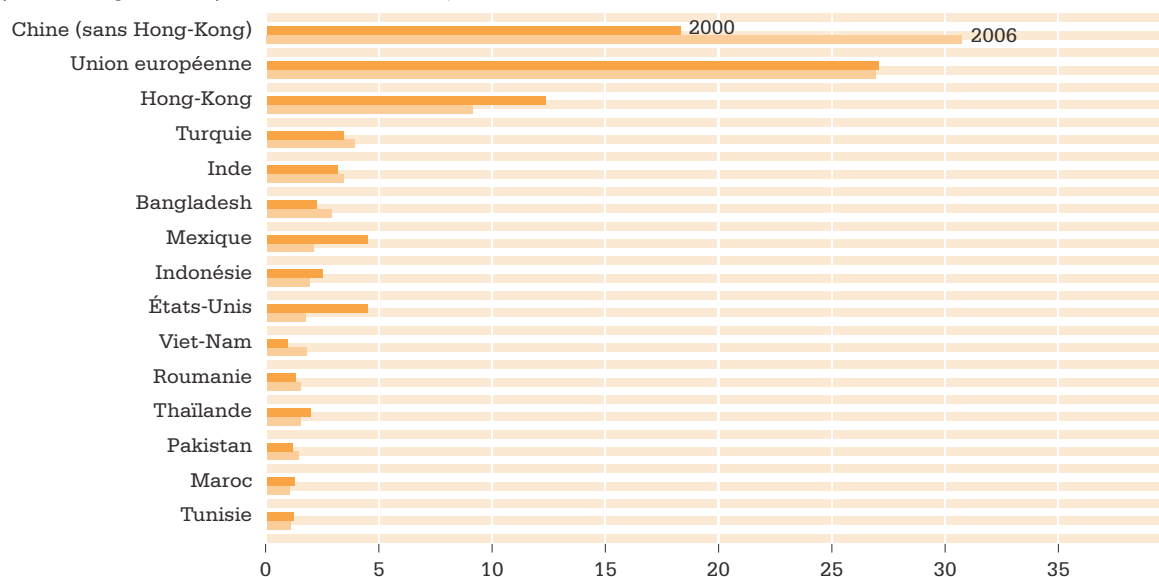
PROBLÉMATIQUE

Le marché de l'habillement est structuré en deux segments principaux: un marché haut de gamme et un marché de masse. Le marché de la mode haut de gamme – le plus petit en volume – se caractérise par des technologies modernes, un haut degré de flexibilité et des conditions sociales généralement acceptables. Il s'est développé dans les pays industrialisés, avec une concentration dans certaines zones géographiques (notamment l'Italie). Le marché de production de masse (et des produits très standardisés comme les t-shirts, les vêtements de travail, etc.) est localisé, quant à lui, essentiellement dans les pays en développement. Il emploie principalement des femmes, le plus souvent non qualifiées. Les problématiques sociales et environnementales présentées ci-dessous concernent avant tout ce marché de masse¹.

L'offre est influencée par les attentes des consommateurs (produits variés, à prix accessibles). La part des dépenses pour l'habillement a en effet baissé au cours des dernières années, alors que les quantités achetées suivent une courbe inverse (OMC 2004). Selon la section Déchets de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), chaque Suisse achète environ 18 kg de textiles par an, dont 10 kg de vêtements. On estime que les ménages stockent 4 à 6 kg de textiles non utilisés par personne. Les attentes du consommateur (volume et bas prix), et surtout la fin des Accords sur le Textile et les Vêtements (système de quotas d'importations ayant régi le commerce mondial du textile pendant trente ans, jusqu'au 1^{er} janvier 2005) ont rendu le marché du textile encore plus tendu. D'où un renforcement d'une organisation très spécialisée et le maintien de bas salaires².

Exportations de vêtements avant et après la fin des Accords sur le Textile et les Vêtements (en valeur)

(en pourcentage des exportations mondiales)



Source: Principaux exportateurs et importateurs de vêtements, 2006, OMC

Les quinze économies ci-contre représentaient 77,1% des exportations de vêtements dans le monde en 2000. Elles sont passées à 82,2% en 2006. La fin des quotas renforce la position des grands producteurs, alors que les plus petits doivent faire face à une concurrence accrue, notamment celle de la Chine.

En Europe, l'Italie génère presque un tiers de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière du vêtement (2004). Viennent ensuite la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni. En termes d'emplois, c'est la Roumanie qui détient la plus grande part (20% des emplois du secteur en Europe), suivie par l'Italie, la Pologne, la Bulgarie et le Portugal³.

¹ WTO, The Global textile and Clothing Industry post the Agreement on Textiles and Clothing, Discussion Paper 5, 2004

² La fin des accords multifibres, collectif De l'éthique sur l'étiquette, French Clean Clothes Campaign

Fin des quotas: drames sociaux en vue, Les conséquences sociales de la fin du système des quotas dans le secteur du textile et de la confection après janvier 2005, Rapport réalisé pour la Confédération internationale des syndicats libres par Samuel Grumiau, 2004

³ European Business – facts and figures, Textiles, clothing, leather and footwear, 2007, eurostat, pp. 71-86

ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

Les produits passent par des étapes bien définies: production de la matière première, industrie textile, industrie de l'habillement, stockage et distribution par correspondance ou par le biais de points de vente⁴.

L'organisation au sein de chacune de ces étapes est très compartimentée, ce qui se traduit le plus souvent par du travail à la chaîne hautement spécialisé. L'industrie de l'habillement est basée essentiellement sur une production manuelle (capital humain), alors que l'industrie du textile s'avère plus automatisée et investit davantage dans les machines.

Dans les pays en développement – principaux producteurs pour l'habillement de masse –, les enjeux sociaux concernent la lutte pour des salaires décents, l'amélioration des conditions de travail et la réduction des risques pour la santé des travailleurs. Les normes de l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)** sont trop souvent bafouées dans ce secteur d'activité. Lors de la culture et du traitement des fibres, les travailleurs sont souvent exposés à certaines substances chimiques, sans disposer systématiquement d'équipements de protection individuelle. Ils doivent travailler à la chaîne, faire des heures supplémentaires, souvent ni rémunérées ni récupérées, et ne disposent pas toujours du droit à la négociation (voir la fiche **B1-Conditions de travail et engagement sociétal des entreprises**).

Des charges salariales infimes dans les ateliers de production

Coût du matériel	8,5 %
Coût de production	1,5 %
Coût de la main-d'œuvre (atelier de production)	0,5 %
Bénéfice du sous-traitant	3 %
Coût du transport et taxes	5 %
Coût salarial du distributeur	18 %
Coût de publicité du distributeur	2,5 %
Coût de stockage chez le distributeur	12 %
Coût pour la Recherche et Développement	11 %
Coût de promotion du produit (supporté par la marque)	8 %
Bénéfice tiré de la vente du produit (pour la marque)	13 %
TVA (la TVA française s'élève à 19,6 %)	17 %
Total	100 %

Source: Clean Clothes Campaign

La décomposition du prix de cette chaussure montre la part infime que représentent les charges salariales par rapport à d'autres charges telles que la promotion du produit ou le coût salarial du distributeur.

Le modèle équitable pour des salaires plus justes

	Modèle traditionnel		Modèle équitable	
	en frs	en %	en frs	en %
Coton brut	0,25	0,9 %	0,50	1,9 %
Coût de production, dont main-d'œuvre	1,40	5,4 %	1,71	6,6 %
Transport, droit de douane	0,30	1,2 %	0,40	1,5 %
Société propriétaire de la marque	2,00	7,7 %	3,33	12,8 %
Détaillant	9,35	36,0 %	8,76	33,7 %
	13,00	50,0 %	11,70	45,0 %
Total	26.–	100 %	26.–	100 %

Source: Déclaration de Berne


Le modèle équitable permet de transférer la marge du détaillant vers le producteur de coton et les travailleurs de l'usine de transformation – en payant dans ce cas deux fois plus le producteur de coton. Le salaire des travailleurs de l'usine augmente de manière moins marquée, mais il leur garantit tout de même de meilleures conditions de travail.

⁴ WTO, The Global textile and Clothing Industry post the Agreement on Textiles and Clothing, Discussion Paper 5, 2004

Le modèle équitable est basé sur des données d'une entreprise travaillant avec des producteurs indiens et pratiquant avec eux un **commerce équitable**.

Le modèle traditionnel est calculé sur la base des pratiques du marché non équitable avec des producteurs situés dans des pays en développement.

Le marché de l'habillement présente un poids environnemental important (utilisation de produits **phytosanitaires** dangereux et persistants pour les cultures de coton, consommation d'eau pour l'arrosage des plantations, rejets d'eaux usées non traitées et infiltrations dans le sol, pollution atmosphérique, consommation de nombreux produits chimiques pour l'ennoblissement des fibres synthétiques, **colorants** pour textiles, substances ignifuges, etc.). Cette industrie peut donc s'avérer polluante si l'on ne prend pas les mesures de protection de l'environnement adéquates.

Les fiches  **D4-Fibres textiles** et **D5-Cuir** fournissent un aperçu plus détaillé des impacts environnementaux du secteur.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'ENTRETIEN DES VÊTEMENTS

Les impacts environnementaux au stade de l'utilisation des vêtements sont liés à leur mode d'entretien. Le lavage en machine à haute température, le séchage et le repassage consomment beaucoup d'énergie. Malgré l'interdiction d'utiliser des **phosphates**, les lessives restent un facteur de pollution pour les eaux. Une **analyse du cycle de vie** portant sur des vêtements de diverses fibres (coton, polyester, laine, viscose) a montré que la phase d'utilisation (et donc d'entretien) représente 38% des impacts environnementaux⁵.

Par ailleurs, les vêtements nécessitant un nettoyage à sec (teinturerie) devraient être évités. En effet, ce procédé de nettoyage présente un fort impact environnemental.

ÉLIMINATION ET RECYCLAGE


Le choix de vêtements de qualité supérieure (bonne tenue des couleurs et des formes, pas de rétrécissement) permet d'augmenter nettement leur durée de vie. On peut envisager une seconde vie pour les vêtements grâce aux ateliers de retouches, comme ceux des arsenaux cantonaux de Genève et de Morges (Vaud), qui s'occupent de réparer certains uniformes. Lorsque le vêtement n'est plus portable, sa récupération permet d'alimenter les filières de recyclage de textiles. En Suisse, le volume annuel de textiles et chaussures collectés s'élève à quelque 47500 tonnes, soit environ 6,3 kg par personne (OFEV 2007). Environ 50% des vêtements collectés sont à nouveau portés. Le reste est transformé en chiffons, laine effilochée ou matériaux d'isolation.

⁵ Guide «Pour une consommation responsable», canton de Genève

C5-VÊTEMENTS

PRÉPARATION DE L'ACHAT

ÉVALUATION DES IMPACTS LIÉS AU CYCLE DE VIE





Ce tableau présente une synthèse des impacts décrits dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*). Il n'indique pas l'«intensité» des impacts.

Exploitation des matières premières 	Fabrication du produit 	Utilisation du produit 	Élimination du produit 
<p>Fibres naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Conditions de travail difficiles¹ sur les sites de production (coton notamment) → Pollutions des eaux et du sol (pesticides et engrais utilisés) <p>Fibres artificielles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Conditions de travail difficiles sur les sites d'extraction de la matière première → Utilisation de ressources non renouvelables (fibres synthétiques) → Impacts liés à la production de cellulose (fibres chimiques) <p>Pour plus de détails, voir la fiche  <i>D4-Fibres textiles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> → Conditions de travail difficiles → Risques de rejets polluants selon le processus industriel → Consommation d'eau et d'énergie <p>Pour plus de détails, voir la fiche  <i>D4-Fibres textiles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> → Risques pour l'utilisateur: irritations possibles (selon les substances chimiques restant dans le produit fini) → Lavage en machine et séchage: utilisation d'eau, d'énergie et de produits chimiques → Lavage à sec: utilisation de solvants polluants et potentiellement cancérogènes, utilisation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> → Durée de vie limitée selon la qualité → Impacts sur le climat et la qualité de l'air liés à l'incinération → Impacts liés au recyclage (même s'il est préférable à l'incinération et doit être encouragé, le recyclage entraîne certains impacts)



Les transports entre les différentes étapes de fabrication entraînent une importante consommation d'énergie, des impacts sur le climat et des émissions polluantes pour l'air.

ANALYSE DES ACTEURS LIÉS À L'ACHAT


Les acheteurs – tout comme les chefs de projet, les utilisateurs, les fournisseurs et autres personnes en relation avec l'achat – peuvent agir de manière à atténuer les impacts liés au produit. Cette rubrique complète les rubriques «Critères d'achat» figurant plus loin dans cette fiche.

Qui peut agir?	Comment atténuer les impacts?
<p>Direction, chef de service, acheteur, etc.</p>	<p>Avant l'achat: > Évaluer la possibilité de recourir à une location incluant le nettoyage des vêtements (tout en intégrant des critères sur le choix des produits et des modes de nettoyage)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Si possible, organiser les lots d'achats par types d'articles et de fibres (par ex. t-shirts en coton bio = un lot) > Prévoir du temps pour faire tester les vêtements par les futurs usagers > Éviter des délais de livraison trop courts (par exemple inférieurs à quatre semaines pour une livraison en bateau depuis la Chine), car ils peuvent engendrer une pression sur les ouvriers des sites de production (heures supplémentaires pas toujours bien rémunérées) <p>Après l'achat: > Instaurer un système encourageant un entretien adéquat des vêtements, afin d'augmenter leur durée de vie (exemples: participation financière de l'utilisateur à l'achat, prise en charge du lavage par l'entreprise, etc.)</p> <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués:    </p>

¹ On entend par conditions de travail difficiles la violation d'un ou plusieurs des principes suivants: liberté syndicale, absence de travail des enfants, absence de travail forcé, égalité de traitement, rémunération équitable, temps de travail décent, santé et sécurité, sécurité sociale (selon la méthode d'analyse de cycle de vie social du PNUE).

Qui peut agir ?	Comment atténuer les impacts ?
Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> > Adhérer à des initiatives multiacteurs portant sur le respect des conditions de travail > S'assurer que ses propres fournisseurs respectent les principes du développement durable <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p>
Utilisateur	<ul style="list-style-type: none"> > Éviter le lavage à sec, préférer le «wet cleaning» > Éviter le séchage en machine, préférer le séchage à l'air libre > Réparer, raccomoder > Remettre ses articles à une filière de revalorisation (revente ou dons des articles en bon état, recyclage des articles en fin de vie) <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p>



ÉTUDE DE MARCHÉ

Cette rubrique présente quelques nouveautés liées au marché. Les informations détaillées se trouvent dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*).

Wet cleaning

Le «wet cleaning» est un service de nettoyage professionnel des vêtements à l'eau, qui peut être utilisé sur tous les textiles, même ceux affichant le sigle nettoyage à sec (manteaux, vestes en duvet, vêtements en cuir, etc.). Ce procédé a l'avantage de remplacer les produits chimiques utilisés pour le nettoyage à sec (dont le **perchloréthylène**, nuisible à la santé et à l'environnement) par de l'eau ainsi que par des lessives et additifs plus écologiques. Les quantités d'eau utilisées sont faibles et le lavage est effectué à basse température. Ce mode de nettoyage nécessite toutefois une étape supplémentaire de séchage par rapport au nettoyage à sec.

CRITÈRES D'ACHAT: L'ESSENTIEL EN BREF

Cette rubrique présente quelques critères permettant de choisir un produit et un fournisseur. Pour en savoir plus, voir la rubrique  *Critères d'achat approfondis* de cette fiche (*version approfondie du guide*) ainsi que la fiche  *E3-Bibliographie et webographie*.

Choix du produit

Que choisir ?	Comment vérifier ?
Choisir des vêtements adaptés aux besoins de l'utilisateur et garantissant une longue durée de vie	
Préférer les produits issus du commerce équitable	→ Si possible Label produit Fairtrade Max Havelaar → Sinon Programme Fairtrade Coton Max Havelaar
Pour les vêtements en fibres naturelles (par ex. coton), préférer les fibres issues de cultures respectant les critères de l' agriculture biologique	→ Label IVN Naturtextil Best (100% des fibres doivent être issues de l' agriculture biologique) → Label GOTS (70% des fibres)
Pour les vêtements en fibres synthétiques (par ex. polyester), préférer les fibres recyclées	→ Descriptif du produit
Pour tous les vêtements , préférer les teintures naturelles	→ Label IVN Naturtextil Best
Pour tous les vêtements , préférer les produits finis sans substances problématiques ou irritantes pour la peau	→ Öko-Tex Standard 100 ou équivalent

Choix du fournisseur

Qui choisir?

Préférer les fournisseurs s'engageant en faveur du développement durable

Préférer les fournisseurs adhérant à des initiatives portant sur le respect de conditions de travail décentes

Comment vérifier?

→ Voir les informations sur le site Internet des fournisseurs (charte du développement durable, mise à disposition d'outils de traçabilité, critères, etc.)

→ Voir la fiche  *B1-Critères relatifs aux fournisseurs*

→ Initiative de la FairWear Foundation, initiatives Better Work, Better Cotton Initiative, Coton made in Africa, Ethical trade initiative, Fair Labor Association, SA 8000

ou équivalent

CRITÈRES D'ACHAT APPROFONDIS

Cette rubrique détaille les critères à examiner pour la sélection d'un fournisseur et d'un produit. On peut également se référer aux fiches de la partie «Dimensions et outils à prendre en compte» [B2-Écobilans et énergie grise](#), [B3-Durée de vie et élimination](#), [B4-Transports de marchandises](#), [B5-Emballages et conditionnements](#) et [B6-Labels, certifications et autres distinctions](#).

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES FOURNISSEURS

Qui choisir?	Comment vérifier?
Préférer les fournisseurs	
ayant mis en place un système de traçabilité et de contrôle de leur chaîne de production ou de celle de leurs propres fournisseurs	→ Copie du code de conduite, charte ou autre document sur les engagements demandés aux fournisseurs → Capacité à informer sur la chaîne de production (en remplissant le tableau ci-dessous)
ayant adhéré à des initiatives portant sur le respect de conditions de travail décentes	→ Initiative de la Fair Wear Foundation, initiatives Better Work, Better Cotton Initiative, Coton made in Africa, Ethical trade initiative, Fair Labor Association, WFTO
proposant des options pour l'optimisation des emballages et des transports de la livraison	→ Descriptif des mesures proposées pour les emballages (choix des matériaux et reprise) et l'organisation de la livraison (écoconduite, choix des véhicules) → Voir les fiches B4-Transports de marchandises et B5-Emballages et conditionnements
ayant formulé des engagements en matière de développement durable pour leur propre entreprise	→ Descriptif des mesures mises en place → Voir la fiche B1-Critères relatifs aux fournisseurs
s'engageant à transmettre des informations sur l'évolution des performances liées au développement durable (de leur organisation, notamment sur les contrôles de leur chaîne de production et/ou de leur offre) au moins une fois par année	→ Clause d'information de la part du fournisseur à intégrer dans le contrat

Exemple de tableau d'information sur la chaîne de production (à faire remplir par les fournisseurs)

Étapes principales de la production	Liste des sous-traitants, des producteurs et des preuves		
	Cocher les phases gérées par des tiers (fournisseurs)	Pays	Si les usines sont certifiées, indiquer pour chaque site le type de certificats (ISO 14001, OHSAS 18001, SA 8000, WFTO ou autre)
Atelier de confection			
Fabrication de textile: teinture			
Fabrication de textile: finition			
Fabrication de textile: tissage/tricotage			
Fabrication de textile: filature			
Production de matières premières: (par ex. coton)			

De nombreuses initiatives ont mis en place des systèmes de surveillance des conditions de travail sur les sites de production, certaines incluant des critères environnementaux. Le contrôle se fait au niveau de la production de la matière première et/ou des usines de transformation du textile et/ou des usines de confection des vêtements (couture). Le site www.boussole-durabilite.ch «Marchés publics» présente ces initiatives à la rubrique Produits sous Textiles. Ci-dessous le détail de quelques initiatives.

Au niveau de la production de coton:

La **Better Cotton Initiative² (BCI)** garantit de bonnes conditions de travail au niveau de la production de coton, ainsi que certains critères environnementaux, notamment concernant l'utilisation de **pesticides**. Le site de l'initiative liste les fabricants et distributeurs s'étant engagés à utiliser du coton produit selon ces standards.

L'initiative **Cotton made in Africa**, gérée par la fondation «Aid by Trade», vise à améliorer les conditions de travail des petits cultivateurs de coton africains et à réduire l'impact environnemental de la production. La fondation a mis en place à cet effet une alliance internationale d'entreprises du secteur textile. Pour pouvoir produire des textiles «Cotton made in Africa», ces entreprises versent des droits de licence à la fondation. Ces recettes sont réinvesties dans des projets auprès des cultivateurs. Une analyse de cycle de vie montre que le «Cotton made in Africa» génère jusqu'à 40% de **CO₂** en moins que du coton conventionnel³.

Au niveau de la confection des vêtements:

La **Fair Wear Foundation⁴** regroupe des entreprises de production de textile respectant certains standards concernant les conditions de travail. Elle garantit notamment que les fournisseurs appliquent les standards internationaux de l'Organisation Internationale du Travail. La liste des fabricants respectant les critères de la Fair Wear Foundation ainsi que celle des distributeurs travaillant avec des fabricants respectant ces mêmes critères se trouvent sur le site de la fondation.

L'initiative **Better Work⁵** aide les usines à mettre en place des mesures permettant de respecter les normes nationales et internationales du travail, y compris concernant le travail des enfants, la discrimination, le travail forcé, la liberté d'association, la rémunération, les contrats, la sécurité au travail, la santé et les heures de travail. La liste des acheteurs soutenant l'initiative se trouve sur le site de l'initiative.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PRODUITS

PRODUITS EN FIBRES TEXTILES

PRODUCTION

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Préférer les produits provenant du commerce équitable	→ Label Produit Fairtrade Max Havelaar ou WFTO
Préférer les produits fabriqués dans des sites répondant aux standards des labels Öko-Tex STeP, IVN Naturtextil, Nordic Ecolabel	→ Öko-Tex STeP → IVN Naturtextil Best → Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers
Pour les éléments en fibres végétales, préférer les fibres issues de cultures respectant les critères de l' agriculture biologique	→ IVN Naturtextil Best (100 % des fibres doivent être issues de l' agriculture biologique) → GOTS (70 % des fibres)
Pour le coton, préférer celui issu de cultures non irriguées	
Pour les éléments en fibres synthétiques, préférer les articles fabriqués à partir de fibres recyclées	→ Descriptif du produit

² <http://bettercotton.org/>

³ <http://www.cottonmadeinafrica.org/fr/presse/766-cmia-cotton-saves-water-and-greenhouse-gas-emissions>

⁴ <http://www.fairwear.org/>

⁵ <http://betterwork.org/>

TRAITEMENT

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure les vêtements à base de fibres traitées avec des huiles de tricot et de tissage contenant des métaux lourds → Öko-Tex STeP
Préférer les vêtements dont la fibre a été préparée avec des processus thermiques et/ou mécaniques → IVN Naturtextil Best → GOTS
Éviter les traitements à l' ammoniac ou au chlore ou l'éclaircissement optique → IVN Naturtextil Best
Éviter les vêtements dont le traitement de la fibre textile (agents de préparation, lubrifiants de filature, huile pour aiguilles) a fait appel à des huiles minérales
Éviter les vêtements traités avec des nanoparticules (en particulier biocides et antioodeurs) → Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leather

TEINTURE, IMPRESSION

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure tout blanchiment des fibres effectué avec du chlore ou des dérivés du chlore → IVN Naturtextil Best → GOTS → Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers
Exclure les pigments et colorants contenant du plomb → Öko-Tex 100 → Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers
Exclure les pigments et colorants contenant du cadmium → Öko-Tex 100
Préférer les teintures naturelles
Préférer les textiles dont le pH est respectueux de la peau (pH proche de 7) → Öko-Tex 100 → GOTS → IVN Naturtextil Best

ACCESSOIRES

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure les boutons et autres petits accessoires contenant du polychlorure de vinyle (PVC) , du nickel , du chrome ou du bois provenant d'essences menacées (listes rouges) → IVN Naturtextil Best
Pour les cordons, préférer les matériaux naturels → IVN Naturtextil Best
Pour les fermetures éclair en métal, éviter le chrome et le nickel ; pour celles en plastique, éviter le polychlorure de vinyle (PVC) → IVN Naturtextil Best

PRODUITS FINIS

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure les produits finis en contact direct avec la peau contenant plus de 75 ppm de formaldéhyde → Öko-Tex 100 → IVN Naturtextil Best
Préférer les produits finis en contact direct avec la peau contenant moins de 30 ppm de formaldéhyde → Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers → Label écologique de l'UE: Produits textiles → GOTS
Éviter les textiles utilisant des nanoparticules pour des effets biocides (sels d'argent par exemple)

DURÉE DE VIE

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exiger des garanties strictes quant à la résistance des couleurs à la transpiration, au lavage, au frottement à sec et à l'exposition à la lumière (rayons UV notamment)

- Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers
- Öko-Tex 100

Exiger des garanties strictes quant à la résistance au rétrécissement durant le lavage et le séchage

- Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers

Préférer les produits avec possibilités de réparation par le fournisseur

PRODUITS EN CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS

PRODUCTION

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Si l'on doit utiliser un produit en cuir, **préférer** le cuir recyclé à partir de chutes de cuir

Si l'on doit utiliser un produit en cuir, **préférer** des peaux pour lesquelles la **consommation d'eau** à la production est limitée à 55 m³/t

- Label écologique de l'UE: Articles chaussants

TRAITEMENT

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exiger des produits fabriqués dans des tanneries disposant d'installations de traitement des eaux usées

- Öko-Tex STeP
- IVN Naturleder

Préférer les produits provenant de tanneries où les peaux sont fraîchement écharnées (ce qui limite les substances **toxiques** utilisées pour la conservation)

Préférer les produits provenant d'industries procédant à un battage des peaux avant le trempage (ce qui diminue la teneur en sel dans les eaux usées)

Préférer les produits provenant de tanneries dont les eaux usées ne contiennent pas plus de 1 mg de **chrome tri-valent** par litre

- Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers
- Der Blaue Engel RAL-UZ 148
- Label écologique de l'UE: Articles chaussants

Préférer les produits provenant de tanneries ayant mis en place des sites d'enfouissement des déchets avec parois spéciales et systèmes de traitement par **lixiviation** ou par incinération avec filtration efficace des fumées

Éviter toute fabrication de vêtements émettant des **polychlorobiphényles (PCB)**, des **dioxines** ou des **furanes**

TEINTURE, IMPRESSION

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure les produits teints avec des substances contenant des **métaux lourds** (au-delà des valeurs limites énoncées dans les labels)

- IVN Naturleder
- Öko-Tex 100

Préférer les teintures naturelles

- IVN Naturleder

PRODUITS FINIS

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<p>Exclure les produits contenant des résidus d'arsenic, de cadmium ou de plomb</p> <p>→ Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers → Label écologique de l'UE: Articles chaussants</p>
<p>Exiger que la concentration moyenne de chrome hexavalent dans le produit fini soit inférieure à 3 ppm</p> <p>→ Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers → Der Blaue Engel RAL-UZ 148 → Label écologique de l'UE: Articles chaussants</p>
<p>Préférer les produits finis en contact direct avec la peau contenant moins de 30 ppm de formaldéhyde</p> <p>→ Nordic Ecolabel: Textiles, hides/skins and leathers</p>
<p>Exclure les produits finis en contact direct avec la peau contenant plus de 70 ppm de formaldéhyde</p> <p>→ Öko-TEX 100</p>

RESPECT DE LA LÉGISLATION

Le fournisseur doit pouvoir garantir des articles conformes à la législation suisse, ce qui inclut notamment les critères ci-dessous. Ces critères peuvent être intégrés pour rappel dans la demande d'offres.

PRODUITS EN FIBRE TEXTILES

TRAITEMENT

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<p>Exclure les produits provenant de sites utilisant des hydrocarbures chlorés aliphatiques (HCHV) (ORRChim, annexe 1.3)</p>
<p>Exclure les produits provenant de sites utilisant des hydrochlorofluorocarbures (HCFC) (ORRChim, annexe 1.4)</p> <p>→ Öko-TEX STeP → Label écologique de l'UE: Produits textiles</p>
<p>Exclure les produits ayant été traités avec des octylphénols ou des nonylphénols dont la teneur est égale à ou dépasse 0,1% masse (ORRChim, annexe 1.8)</p> <p>→ GOTS → IVN Naturtextil Best</p>
<p>Exclure tout vêtement en laine dont la fibre a été traitée avec des pesticides ou des insecticides faisant partie de la liste des Polluants Organiques Persistants (Convention de Stockholm – ORRChim, annexe 1.1)</p> <p>→ Öko-TEX STeP → GOTS</p>
<p>Exclure les carriers organiques halogénés (chlorobenzènes, chlorophénols, chlorotoluènes) (ORRChim, annexe 1.1 ou 1.2)</p> <p>→ Öko-TEX STeP → GOTS → IVN Naturtextil Best</p>
<p>Exclure les textiles utilisant des sulfonates de perfluorooctane pour le traitement (pour les imperméabilisants par exemple) (ORRChim annexe 1.16)</p>

TEINTURE, IMPRESSION

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<p>Exclure l'utilisation de colorants et pigments pour la teinture et l'impression contenant du mercure ou des colorants azoïques interdits par l'ORRChim (notamment la benzidine) (ORRChim, annexes 1.7 et 1.13)</p> <p>→ Öko-TEX 100 → IVN Naturtextil Best</p>

PRODUITS FINIS

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure les produits finis contenant des pentachlorophénols (PCP) et des tétrachlorophénols <small>(ORRChim, annexe 1.1)</small>	→ Öko-Tex 100 → GOTS → IVN Naturtextil Best
Exclure les produits finis contenant plus de 1% masse de paraffines chlorées à chaînes courtes <small>(ORRChim, annexe 1.2)</small>	→ GOTS → Öko-Tex 100, STeP
Exclure les produits finis contenant de l'amiante <small>(ORRChim, annexe 1.6)</small>	→ Öko-Tex 100, STeP → GOTS → IVN Naturtextil Best
Exclure les produits finis contenant du mercure <small>(ORRChim, annexe 1.7)</small>	→ Öko-Tex 100 → GOTS
Exclure les produits contenant des retardateurs de flammes (composés organophosphorés à effet ignifuge) <small>(ORRChim, annexe 1.9)</small>	→ Öko-Tex 100 → GOTS

PRODUITS EN CUIR

PRODUCTION

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure les produits provenant d'espèces d'animaux en voie de disparition (Convention CITES ou listes rouges)	→ IVN Naturleder, Naturtextil Best → GOTS → Der Blaue Engel RAL-UZ 148
--	--

TRAITEMENT

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure les produits provenant de sites utilisant des hydrocarbures chlorés aliphatiques (HCHV) <small>(ORRChim, annexe 1.3)</small>	
Exclure les produits provenant de sites utilisant des hydrochlorofluorocarbures (HCFC) <small>(ORRChim, annexe 1.4)</small>	→ Öko-Tex STeP → Label écologique de l'UE: Produits textiles

TEINTURE, IMPRESSION

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

Exclure l'utilisation de colorants et pigments pour la teinture et l'impression contenant du mercure ou des colorants azoïques interdits par l'ORRChim (notamment la benzidine) <small>(ORRChim, annexes 1.7 et 1.13)</small>	→ Öko-Tex Standard 100 → IVN Naturtextil Best → Label écologique de l'UE: Articles chaussants
---	---

PRODUITS FINIS

Les exemples de justificatifs attestant le respect des critères sont présentés sous chaque critère.

<p>Exclure les produits finis contenant des pentachlorophénols (PCP) et des tétrachlorophénols (ORRChim, annexe 1.1)</p>	<p>→ Öko-Tex 100 → GOTS → IVN Naturtextil Best → Label écologique de l'UE: Articles chaussants</p>
<p>Exclure les produits finis contenant plus de 1% masse de paraffines chlorées à chaînes courtes (ORRChim, annexe 1.2)</p>	<p>→ GOTS → Öko-Tex 100, STeP → Der Blaue Engel RAL-UZ 148</p>
<p>Exclure les produits contenant des retardateurs de flammes à base de composés organophosphorés à effet ignifuge (ORRChim, annexe 1.9)</p>	<p>→ Öko-Tex 100 → GOTS → Der Blaue Engel RAL-UZ 148</p>

Pour une vision plus précise et exhaustive du cadre légal, se référer à la législation en vigueur.

PRINCIPAUX LABELS ET STANDARDS

INDIQUÉS EN EXEMPLES DANS LES RECOMMANDATIONS



Label Öko-Tex Standard 100

→ Öko-Tex 100) (version octobre 2014)

Ce label garantit le respect de valeurs limites pour certaines substances nocives (formaldéhydes, métaux lourds, pesticides, etc.); certains produits, comme les colorants cancérigènes, sont également interdits.



Label Sustainable Textile Production (STeP)

→ Sustainable Textile Production certified by Öko-Tex (Öko-Tex STeP) (version décembre 2013)

Ce label comporte des critères relatifs aux sites de production (système de management environnemental et responsabilité sociale).



Label IVN Naturtextil

→ NATURTEXTIL IVN certified BEST (IVN Naturtextil Best) (version septembre 2012)

Ce label garantit des articles textiles constitués à 100% de fibres issues de l'agriculture biologique, ainsi qu'une production respectueuse de l'environnement et socialement acceptable.



→ NATURLEDER IVN certified (IVN Naturleder) (version mars 2012)

Ce label garantit des produits en cuir non polluants, issus d'une production respectueuse de l'environnement et socialement acceptable.



Label Global Organic Textile Standard (GOTS)

→ (version mars 2014)

Ce label garantit des articles textiles dont au moins 70% des fibres sont issues de l'agriculture biologique.





Label Nordic Ecolabel

→ Textiles, hides/skins and leather (version avril 2013)

Ce label garantit le respect de normes environnementales pour le processus de fabrication ainsi qu'une bonne fonctionnalité.



Standard de la World Fair Trade Organization (WFTO)

→ Standard WFTO

Ce standard garantit des pratiques conformes au commerce équitable ainsi qu'une production respectant des critères environnementaux au niveau des matières premières.



Label écologique de l'Union européenne (UE)

→ Produits textiles (version juin 2014)

Ce label garantit le respect de normes environnementales pour le processus de fabrication ainsi qu'une bonne fonctionnalité.



→ Articles chaussants (version juillet 2009)

Ce label garantit le respect de normes environnementales pour le processus de fabrication ainsi qu'une bonne fonctionnalité. De plus, les boîtes à chaussures doivent contenir au minimum 80% de matériaux recyclés.



Label Der Blaue Engel

→ RAL-UZ 148 Low-Emission Upholstery Leathers (version janvier 2010)

Ce label garantit le respect de normes environnementales pour le processus de fabrication, une amélioration de la sécurité au travail, le respect de conditions sociales lors de la fabrication des produits, l'absence de substances chimiques nocives pour la santé dans les produits et une bonne fonctionnalité.



Label Fairtrade Max Havelaar

→ Label produit Fairtrade Max Havelaar

Ce label traite principalement d'aspects sociaux et de commerce équitable, comme le respect d'exigences minimales en matière de salaires et de prestations sociales vis-à-vis des travailleurs, mais il impose également des critères environnementaux, comme le fait de renoncer à l'utilisation de substances interdites et d'organismes génétiquement modifiés.



Les sites Internet des labels présentent leur descriptif complet, ainsi qu'un catalogue des produits labellisés. Cela permet de vérifier le nombre d'articles de ce type sur le marché.

AUTRES LABELS ET STANDARDS



Label bluesign

→ bluesign® product

Ce label désigne les produits fabriqués dans le respect de l'environnement et contenant peu de polluants. Le produit et ses accessoires respectent les critères du standard.

→ bluesign® approved fabric

Au moins 90% de la matière respecte les critères du standard (ne sera plus disponible en 2016).



Label Made in Green by Öko-Tex

Ce label comporte des exigences relatives aux sites de production (système de management environnemental et responsabilité sociale) et au produit, qui doit respecter les critères de l'Öko-Tex Standard 100.



Programme Fairtrade Coton Max Havelaar

Ce programme désigne les vêtements composés en partie de coton issu de sites de production certifiés Max Havelaar



Ces autres labels n'ont pas été indiqués en exemples dans les recommandations pour les raisons suivantes:

- Bluesign: ce label n'est pas très courant sur les produits vendus en Suisse
- Made in Green by Öko-Tex: il y a encore peu de produits disponibles en 2015 (nouveau label)
- Programme Fairtrade Coton Max Havelaar: cette distinction est moins stricte que le label Produit Fairtrade Max Havelaar. Dans le Programme Fairtrade, du coton labellisé peut en effet être mélangé avec du coton non labellisé, ce qui n'est pas le cas avec le label Produit Fairtrade.

Les standards portant sur les conditions de travail sont présentés dans la rubrique Recommandations concernant les fournisseurs de la présente fiche.



= critères environnementaux



= critères sociaux



= critères santé



= critères équitable

Pour en savoir plus, voir la fiche [B6-Labels, certifications et autres distinctions](#).

POUR EN SAVOIR PLUS

Voir la fiche [E3-Bibliographie et webographie](#)